

Présents : Antoine Ivarnes, Eric Armand, Frédéric Roux, Christian Antoine, Christine Fossion, René Vialis, Sylvie Recordier, Yves Nicolas, Sophie Liotaud, Jean-François Facila

Pouvoir : Jean Charles Fournon à Antoine Ivarnes

A l'ordre du jour

Convention avec le SATESE

Le SATESE est un organisme du Conseil Général chargé de contrôler et surveiller le bon fonctionnement de la station d'épuration et de conseiller les exploitants et élus.

Cela représente un coût de 120 € par an.

La signature de la convention est votée à l'unanimité.

Raccordement électrique d'un bâtiment agricole

Après explications et commentaires sur la part communale et la part privée, le raccordement d'un bâtiment agricole de Denis Teste est voté à l'unanimité.

Charte d'engagement et de partenariat avec La Poste

La mairie, consciente de l'importance pour l'avenir de rendre plus accessible toutes les habitations aussi bien pour les secours, pour les livreurs et tout ce qui touche les secteurs d'aides à la personne, s'engage à faire un référencement des besoins pour évaluer le coût d'une identification des rues et de numérotation des maisons ainsi que la réalisation de ce projet dans les 3 ans à venir. La charte proposée par la poste les engage à nous fournir les moyens de réaliser ça plus facilement, à obtenir des documents gratuitement et de plus, ils ont la possibilité de négocier le coût des plaques. Ils nous garantissent qu'aucune contrainte de délais ne nous sera imposée. La signature de la charte est votée à l'unanimité.

Aménagement forestier avec l'ONF

Proposition de coupes de bois triés (10 lots estimés à 10 stères chacun) à 75 € la coupe. Il faut encore définir la période de coupe possible dans l'année.

L'aménagement forestier avec l'ONF est voté à l'unanimité.

Devis d'actualisation du PLU

Les incohérences dans le PLU actuel doivent être modifiées et des zones d'assainissements sont à y inclure. La proposition de mission de modification du PLU s'élève à 3.000 € HT sans la cartographie. Il faudra également y inclure quelques changements de zones naturelles.

L'accord du devis d'actualisation du PLU est voté à l'unanimité.

Travaux à titre des amendes de police

Les travaux proposés (panneaux indicatifs, supports de panneaux, pentures, bacs à fleurs...) ont fait l'objet d'un devis provisoire par Mr Fabre et s'élève à 3.200 € ttc. Le département subventionnerait à 55 %.

Conseil municipal du 30 mai 2009 - 08h30

La proposition des travaux a été votée à l'unanimité.

Annexes au règlement du service des eaux

Ces annexes devront permettre de marquer clairement l'utilisation de l'eau et devront être envoyées aux propriétaires qui louent à l'année.

L'adoption des annexes est votée à l'unanimité.

Documents d'urbanisme

Ils sont commentés et seront à l'ordre du jour de la réunion de la commission urbanisme du 2 juin prochain.

Organisation des élections européennes du 7 juin

Permanences : 08h00 – 18h00 + dépouillement

08h00 – 10h00 : Yves, Christian et Antoine

10h00 – 12h00 : Christine et Sophie

12h00 – 14h00 : Frédéric et Sylvie

14h00 – 16h00 : René et Eric

16h00 – 18h00 : Jean-François, Jean-Charles et Antoine

18h00 : tous présents pour le dépouillement

Questions diverses :

- Le conseil autorise le maire à signer la convention avec le SDIS et autorise la session du terrain.
- Autorisation par le conseil d'installer un panneau d'affichage devant la mairie pour les boulistes. Il devra être posé en même temps que celui de la mairie.
- Nous avons reçu une invitation à participer à une réunion « Parc et enjeux habitat » organisée par le syndicat mixte de préfiguration du parc naturel des baronnies le 12 juin à Sahune.
- Explications et commentaires de la 1^{ère} réunion de démarrage du réservoir avec le planning des opérations. Démarrage du chantier prévu en décembre 2009 ou janvier 2010.
- Réception d'un courrier de la Safer concernant la vente de terrains.
- Les termes du contrat d'engagement de Françoise à statuer au prochain conseil.
- Voir comment conserver le contrat aidé de Jacqueline pour l'avenir.

Le conseil Municipal clôture ses travaux à 11h30

Christine Fossion